



Association Interentreprises pour la Santé au Travail

Avignon, le 8 janvier 2009

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

En ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de santé et de prospérité.

Votre adhésion auprès de notre association vous permet de bénéficier des **conseils de votre médecin du travail** pour la **prévention des risques professionnels** pour mieux répondre à votre obligation de résultat en matière de santé au travail et de sécurité de vos salariés.

Votre médecin du travail peut-être appuyé, à votre demande, dans ses actions au sein de votre entreprise par une **équipe pluridisciplinaire** (ergonomie, risques chimiques et toxicologiques, métrologie, sensibilisation aux risques, SST, ...) que nous étoffons d'année en année pour répondre plus largement aux spécificités de votre métier et aux risques professionnels inhérents.

Ces prestations sont comprises dans votre cotisation, n'hésitez donc plus à solliciter votre médecin du travail pour vous faire conseiller et accompagner dans votre démarche de prévention des risques.

Il y a un an, l'AIST-Avignon s'est engagée dans une **Démarche de Progrès en Santé au Travail** pour améliorer son organisation et ainsi mieux répondre à vos besoins. En tant qu'adhérent, n'hésitez pas à faire remonter les améliorations que vous souhaiteriez que l'on apporte dans notre fonctionnement (contact@aist-avignon.net).

De plus, c'est avec plaisir que je vous annonce l'ouverture prochaine d'un **nouveau centre sur Sorgues** (ZAC Ste Anne) en remplacement de celui du Pontet devenu trop exigu. Celui-ci nous permettra d'accueillir les salariés de ce secteur dans de meilleures conditions pour les visites médicales.

Enfin, une **réforme ambitieuse** de la réglementation en santé au travail est en cours de négociation entre l'Etat et les partenaires sociaux. Nous espérons pouvoir vous la présenter en juin prochain lors de notre Assemblée Générale à laquelle nous vous demandons, dans la mesure de vos possibilités, d'être présent.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour l'AIST-Avignon,
Ph. RENAUD
Président du Conseil d'Administration

INFORMATION IMPORTANTE : ETAT DU PERSONNEL

Nous vous adressons un état de votre personnel avec les dates prévisionnelles des prochaines visites.

Vous devez nous retourner cette liste en même temps que votre bordereau de cotisation :

- **en apportant les corrections nécessaires** : rayez les salariés ne faisant plus partie de votre effectif, vérifiez les postes de travail indiqués, ajoutez vos salariés ne figurant pas sur cette liste.
- **en déclarant obligatoirement** pour chaque salarié votre classement SMS (Surveillance Médicale Simple) ou SMR (Surveillance Médicale Renforcée).

En cas de Surveillance Médicale Renforcée, merci d'indiquer le motif de cette surveillance renforcée, vous pouvez **consulter votre médecin du travail pour vous y aider**

Siège social AIST-Avignon : 18, avenue de Fontcouverte – BP 776 – 84036 AVIGNON Cedex 3
Tél. 04 90 87 33 04 – Fax 04 90 87 27 09

Centres Annexes : Agroparc – Courtine – Thiers – Le Pontet – Châteaurenard – St-Rémy de Provence – Les Angles
SIRET 783 200 884 000 14 – APE 8621Z – TVA FR 857 832 00 884